

En termes d'insertion professionnelle des jeunes, les formations en alternance (apprentissage et qualification) prouvent leur efficacité opérationnelle et sociale. En 2002, quelque 85 % des bénéficiaires avaient trouvé un emploi stable dans les deux années suivant leur cursus. Les alternants insistent sur la rigueur de leur parcours, mais soulignent la richesse de l'expérience. Leurs employeurs ne cachent pas une certaine admiration pour leur trempe. À travers les témoignages d'alternants – en formation ou établis dans la vie professionnelle – et de leurs tuteurs, passés ou présents, on mesure l'intérêt de cette filière de formation.

► **CHEZ HARTMANN, SPÉCIALISTE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX ET DES PRODUITS D'HYGIÈNE À CHÂTENOIS**

Mélanie Collet, RRH

«Des jeunes préparés à la vie active»



► MÉLANIE COLLET ET ESTELLE GRISS

Depuis 1994, la formation par alternance est une politique interne chez Hartmann», explique Mélanie Collet, RRH. Cette année, nous avons 28 personnes sous contrat (apprentissage et qualification) dont 14 nouveaux.» Les formations vont du CAP à bac+5.

«Nous procédons à un vrai processus de recrutement, selon nos besoins. Après une sélection sur CV, le jeune a un entretien avec nos services, puis avec son tuteur ou son maître d'apprentissage pour juger sa motivation personnelle. Pour être efficace, il faut que l'école et l'entreprise soient à la hauteur, le rythme est tellement exigeant. Il est important d'entretenir un dialogue régulier avec l'école pour suivre l'évolution des alternants

► **APPRENTISSAGE**

Précisions sur les primes

Le Point A rappelle aux entreprises concernées de distinguer les primes qui ne sont pas fractionnables :

- la prime unique de 915 € pour le soutien à l'embauche d'un jeune qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur. Cette prime est réservée aux entreprises de 20 salariés au plus. Elle est libérée après la fin de la période d'essai.

- la prime annuelle de soutien à l'effort de formation de 1 525 € est versée si l'apprenti est assidu aux cours dispensés par le CFA. Cette prime est majorée de 305 € si le contrat est signé avec un apprenti majeur et atteindra dans ce cas, 1 830 €. Pour les formations qui nécessitent une présence plus importante au CFA, il est prévu un complément de 7,62 € par heure de formation dépassant 600 heures (dans la limite de 200 heures). Ces primes sont

versées à l'entreprise dans la période juillet-octobre de chaque année scolaire.

2050 contrats en 2002

L'implication des entreprises du Bas-Rhin dans la formation initiale des jeunes s'est traduite en 2002 par la signature de 2 050 contrats dont 1 150 de niveau CAP/BEP, 450 de niveau bac et brevet professionnel et 450 de niveau DUT, BTS et supérieur.

Embauche d'un apprenti : contactez le Point A

Les entreprises qui comptent procéder à l'embauche d'un apprenti pour préparer un diplôme du CAP au diplôme d'ingénieur, peuvent joindre dès aujourd'hui le Point A. ■

[Contact CCI] 03 88 43 08 59
pointa@strasbourg.cci.fr

L'ALTERNANCE

Le creuset du savoir-faire et du caractère

et pouvoir réagir en cas de problèmes. Avec l'IFA, nous entretenons un partenariat depuis plusieurs années. Il nous arrive d'y orienter un jeune qui se présente spontanément et qui n'a pas d'école.

L'avantage de l'alternance est de bien préparer les jeunes à leur entrée dans la vie active. Elle leur permet de confronter leurs vécus en cours de formation et leur apporte une expérience et une maturité professionnelles. On repère tout de suite le candidat qui a suivi cette voie. Il se projette mieux dans son poste, il pose des questions plus précises sur sa mission et sur nos procédés. À diplôme équivalent, le candidat issu de l'alternance sait ce qu'il veut, il a une capacité de travail importante et il est opérationnel rapidement.

Pour nous, le regard neuf et la spontanéité des jeunes sont toujours intéressants pour faire évoluer notre structure. C'est aussi valorisant pour nos collaborateurs chargés de transmettre leurs savoir-faire.

Nous ne faisons pas de pré-recrutement. La formation par alternance est un vivier où nous pouvons puiser selon nos besoins et l'évolution de la conjoncture.» ■

Estelle Griss, chef de produit «J'ai été prise en main»

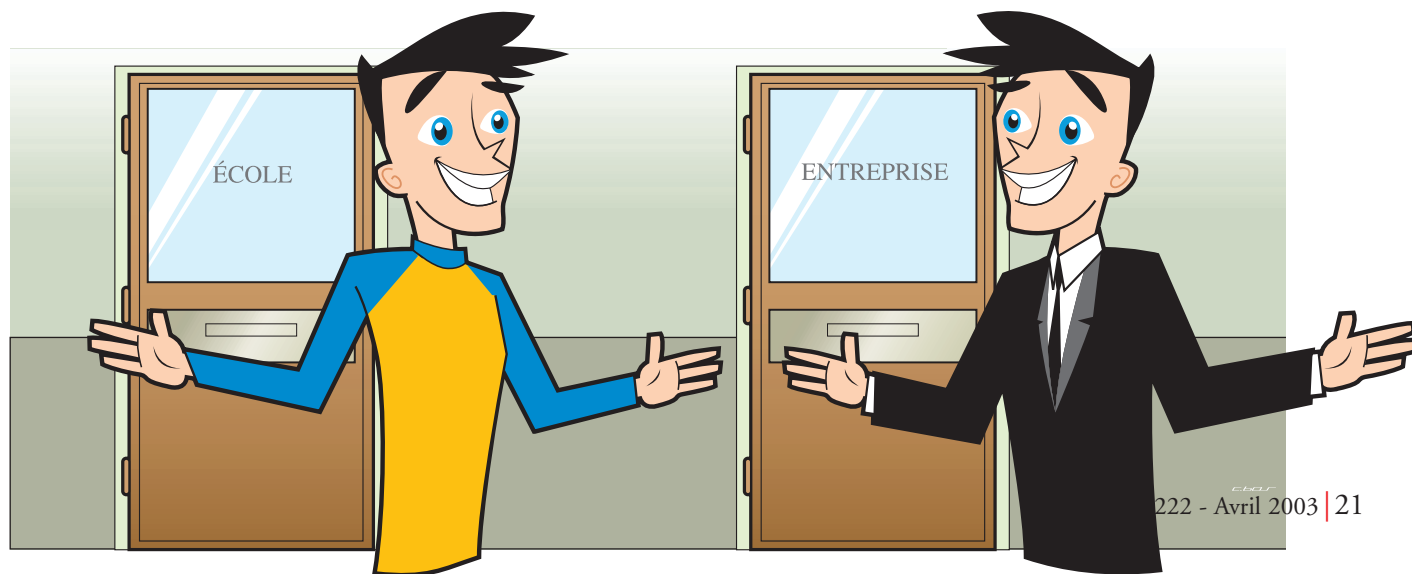
Estelle Griss a effectué sa formation en entreprise au service marketing chez Hartmann à Châtenois. Embauchée par la société à l'issue de son BTS action co, en 1993, elle est aujourd'hui chef de produit. De l'alternance, elle dit que c'était «le bon choix». Son seul regret : «Ne pas avoir pour suivi ma formation.»

« J'ai eu mon bac B en juillet 1991 au lycée Koeberlé de Sélestat. En terminale, trois écoles sont venues se présenter. L'IFA a mis en avant ses BTS en alternance. Mon père est directeur d'entreprise. Il était tout à fait favorable à cette formule. Pour moi, il était important de savoir à quoi allait servir ce que j'apprendrais à l'école. Je n'ai pas été déçue. J'ai démarré dès la mi-juillet, pendant que les copains étaient encore en vacances. Pendant deux ans, j'ai été

bien prise en main. Par rapport à certains camarades de promo, j'étais privilégiée, tant au niveau du suivi que par la variété des tâches qui m'ont été confiées.

Ces deux années ont été très chargées, mais très enrichissantes. Ce n'est pas donné à tout le monde. Il faut être responsable. À 18 ans, j'ai franchi les étapes plus vite que certaines copines. À l'IFA, les intervenants étaient très pro et mon tuteur nous faisait appliquer sur le terrain ce qu'on avait appris en cours. C'était le rêve.» ■

■ ■ ■ Suite page 22



► **CHEZ IMMIMUM, AGENCE IMMOBILIÈRE À STRASBOURG****Étienne Rodeghiero, négociateur
«J'ai progressé plus vite»**► **ÉTIENNE RODEGHIERO, ÉRIC GOETZMANN ET STÉPHANIE BECK**

Je travaillais déjà, mais sans réelles perspectives d'évolution. Après une série de petits boulots, je cherchais encore ma voie. Le commercial m'attirait, mais pas la vente pure et dure. Intuitivement, je voulais un métier dans le relationnel. C'est comme ça que j'ai pensé à l'immobilier. Dans l'annuaire, j'ai trouvé près de 300 adresses, rien qu'à Strasbourg. J'avais une ambition de qualité, mais sans diplôme, comment faire la différence? J'étais déjà dans la vie professionnelle. Je ne voulais pas retourner à l'école, mais avoir du concret.» C'est ainsi qu'Étienne a entrepris à l'IFV une formation de négociateur immobilier par alternance.

«J'ai déposé plein de CV, sans beaucoup de réponses. Je me suis dit qu'il fallait pousser des portes et il s'est produit un petit miracle. Éric Goetzmann cherchait un contrat de qualification et nos visions concordait. Je savais comment je voulais travailler, mais j'avais besoin de comprendre et d'assimiler un cadre juridique. À l'IFV, une de mes formatrices était une pro du droit et de l'immobilier. Elle avait la rigueur juridique et l'expérience du terrain. Dans l'entreprise, je mettais en pratique la théorie. Tout coïncidait.»

Étienne est d'emblée dans le bain. « Mon patron m'a appris les méthodes, étape par étape et me suivait constamment. J'avais un portefeuille à gérer et des négociations à mener jusqu'à leur terme. Mes responsabilités allaient crescendo. Mon autonomie a été facilitée et accélérée par la théorie. Après les cours, je venais souvent à l'agence pour suivre mes dossiers. Mon investissement a accru la confiance de mon employeur. »

Très impliqué sur le terrain, Étienne n'a pourtant jamais eu l'impression de perdre son temps en cours. «La théorie asseyait ma pratique et la rendait plus confortable. Je crois que l'alternance m'a fait progresser deux fois plus vite.» ■

**Éric Goetzmann, pdg
«Un bagage et l'envie d'apprendre»**

J'ai démarré dans le métier de l'immobilier sur une mauvaise pente. J'ai été lâché dans la nature comme agent commercial, sans aucune formation, juste pour faire du chiffre. Pourtant, ce métier est très réglementé et engage des responsabilités», explique ce jeune entrepreneur de 30 ans, fondateur de l'agence Immium à Strasbourg en 1997. « J'ai dû me former tout seul et au bout de six mois, j'ai tout lâché pour me mettre à mon compte. Mon ambition était de créer une structure reconnue pour son professionnalisme. Je voulais rompre avec le fonctionne-

ment habituel de nombre d'agences immobilières. Recruter des agents commerciaux, c'est tentant. Rétribués à la commission, ils ne coûtent rien à l'agence, mais je préférais m'entourer de jeunes avec un bagage et l'envie d'apprendre le métier avant de faire du chiffre.»

C'est ainsi qu'il découvre l'IFV et sa formation de négociateur immobilier en alternance. «C'est le profil que je recherchais : des jeunes avec les bases juridiques et techniques du métier et la possibilité pour moi de les former sur le terrain. Je ne leur demande pas d'être des

terreurs commerciales, mais d'être professionnels dans leur approche et de partager ma vision du métier. Je leur fais confiance. L'expérience viendra dans la durée. »

Une vision qui paie. «En cinq ans, nous avons construit quelque chose ensemble. J'ai moins de rotation que la plupart de mes confrères et le chiffre d'affaires progresse en moyenne de 65 % par an. L'IFV m'apporte une base et une caution pour aller plus loin. J'ai une tranquillité d'esprit et l'entreprise est crédible », affirme Éric Goetzmann. ■

► FORMATION DES JEUNES HANDICAPÉS

Le Point A mobilise les entreprises

Le Point A du Pôle Formation CCI se propose de sensibiliser les ressortissants afin de donner une chance à des jeunes en institution de rééducation d'apprendre un métier, de signer un contrat d'apprentissage. L'enjeu est de trouver des entreprises d'accueil qui s'impliquent dans ce dispositif pour permettre à ces jeunes d'effectuer un stage de découverte d'une profession et par la suite de signer un contrat en alternance (orientation ou apprentissage) dès juillet-août prochain.

Le parcours PAR.F.A.I.T. (Parcours de Formation, d'Accompagnement et d'Intégration au Travail) en partenariat entre les institutions spécialisées et le Pôle Formation CCI permet de les amener progressivement vers le monde écono-

mique. Cette coopération prévoit aussi une cellule d'accompagnement des jeunes et des entreprises afin de pallier les difficultés d'intégration et de formation de ce public, ainsi qu'un module de formation pour les maîtres d'apprentissage et les tuteurs.

Les entreprises de l'industrie, du commerce, de la logistique ou de l'hôtellerie-restauration intéressées par l'accueil d'un jeune en stage découverte et/ou contrat d'apprentissage peuvent s'informer auprès du Point A notamment sur les aides spécifiques.

[Contact CCI]
Philippe Anderhalt, 03 88 43 08 63
p.anderhalt@strasbourg.cci.fr

► OREF ALSACE

Études sur l'apprentissage et le recrutement

L'Observatoire régional emploi formation a réalisé deux études sur les contrats d'apprentissage en 2001/2002 et les difficultés de recrutement en Alsace en 2001. Le premier document recense les résultats du dispositif

annuel de suivi des contrats d'apprentissage. Le second est un diagnostic statistique qui fournit des éléments mesurables pour éclairer la réflexion sur les difficultés de recrutement.

Ces études et les informations de l'OREF sont disponibles dans la lettre d'information de l'observatoire accessibles sur le site www.oref-alsace.org.
[Contact] oref@region-alsace.fr

L'OFFRE-PRODUITS DE LA CCI

◀ IFA DIPLÔMES EN ALTERNANCE

BTS action commerciale, Force de vente, technico-commercial industriel, assistante de direction, assistant de gestion PME/PMI, comptabilité-gestion, informatique de gestion, professions immobilières, DECF.

◀ IFV QUALIFICATIONS EN ALTERNANCE

Technicien force de vente, technicien supérieur forces de vente, technico-commercial santé, négociateur immobilier.

[Contact CCI]
Philippe Authier 03 88 43 08 91
p.authier@strasbourg.cci.fr

JOURNÉE PORTES-OUVERTES «FORMATIONS EN ALTERNANCE»

► LE 12 AVRIL DE 10H À 17H
au Pôle Formation CCI
234 avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Station tram Émile Mathis

■■■ Suite page 24

LE POINT ECO

Annonces
cet espace vous
est réservé !

CONTACTANCE
MEDIA

Contactez Nathalie Bohl
Tél. 03 88 78 47 73
Fax. 03 88 78 87 50
n.bohl@performance-media.fr

► **CHIFFRES CLÉS
DE L'APPRENTISSAGE**
**12 700 apprentis
en Alsace**

– Sur l'année 2001-2002, la région comptait 32 centres de formation d'apprentis, 200 formations et 12 700 apprentis soit 15,5 % des jeunes scolarisés.

– 75 % sont au niveau V, 16 % au niveau IV, 7 % au niveau III (10,1 % en France), et 2 % au niveau I (4,5 % en France).

– 37,5 % des apprentis sont dans les services et 62,5 % dans la production.

► **INSERTION
PROFESSIONNELLE**
**L'alternance est
plus efficace**

Selon une enquête de la DARES (Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques), les contrats en alternance (apprentissage et qualification) sont les dispositifs les plus efficaces en terme d'insertion professionnelle. 27 mois après leur sortie du dispositif, environ 85 % des bénéficiaires avaient trouvé un emploi au printemps 2002, contre 72 % pour les bénéficiaires d'un CIE et 60 % pour les bénéficiaires de CES. De plus, il s'agit de vrais tremplins vers des emplois classiques, alors que, par exemple, 42 % des CES poursuivent vers un autre emploi aidé.

► **CONTRATS DE
QUALIFICATION**
**86 % des sortants ont
trouvé un emploi...**

• En 2001, environ 3 000 jeunes sont sortis d'un contrat de qualification en Alsace. 86 % (93 % pour les bac +2) ont trouvé un emploi, dont 66 % à durée indéterminée. La moitié des emplois se concentre dans le commerce, la gestion et le secrétariat.

• 18 % des candidats n'avaient aucun diplôme qualifié à l'entrée, 59 % avaient au moins le bac. Le tertiaire représente 50 % des contrats conclus.

• Sur les 3 000 jeunes en 1^{re} année de BTS tertiaire en 2001, 47 % étaient scolarisés dans un lycée, 6 % étaient en contrat d'apprentissage et 47 % étaient en contrat de qualification.

CHEZ UN AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE MMA

Carole Léonard, département des particuliers

«Des jeunes qui se prennent en main»

« **J**e me destinais à l'enseignement. D'où ma vocation pour le tutorat. J'ai la fibre et j'y prends un vrai plaisir, lance cette jeune femme. Mon patron est issu de l'alternance et il m'a donné carte blanche pour encadrer ces jeunes. » Dans son agence, elle suit trois alternants : un en seconde année de BTS et deux en 1^{re} année.

Répond-elle à une vocation sociale ? Elle pense que oui. « On m'a tendu la main, je le fais aussi. » D'autant que l'alternance est une voie difficile. « Je connais la pression qu'ils vivent, souligne-t-elle, mais ils ont envie de se prendre en main. Je leur donne les clés pour appliquer au travail ce qu'ils apprennent à l'école et les outils pour s'émanciper et s'épanouir dans un milieu professionnel. Je travaille beaucoup le relationnel. Avec les clients, il y a des codes à respecter. Je leur enseigne la souplesse, à dire oui avec le sourire. »

Et la charge de travail ? « On n'attend pas d'eux d'en faire autant qu'un salarié, mais on les associe à la vie de l'entreprise. L'alternance les mûrit et forme des salariés très investis qui produisent un travail de qualité. S'ils ne restent pas, ils peuvent mieux se vendre et plus facilement s'intégrer socialement. » ■



► CAROLE LÉONARD ET CAROLINE LEDRU

Caroline Ledru, collaboratrice commerciale

«J'ai gagné en assurance»

« **E**n terminale, au lycée de Haguenau, on nous a présenté l'alternance et recommandé l'IFA pour son sérieux, tout en nous laissant la liberté de choix. J'avais envie de m'initier au monde du travail. La formule de l'alternance m'a plu. »

Il ne faut pas se voiler la face, lance cette jeune femme de 19 ans, c'est dur de rentrer le soir après une journée de travail et d'avoir un devoir à terminer. Mais je le savais. Au début, je me sentais seule. Les collègues n'ont pas toujours le temps de répondre aux questions. Il faut du caractère et ne pas attendre qu'on vous tende la perche pour prendre des initiatives. Je me suis remise en cause

et, petit à petit, j'ai gagné en assurance et le respect de mes collègues. »

Une de ses missions consiste à étudier l'implantation d'un point de vente. « C'est très concret, je vais sur le terrain, explique Caroline. De retour à l'école, je peux en parler aux intervenants. Ils me donnent des conseils pratiques. »

Mes copains ont été surpris par le travail et les responsabilités que je devais assumer. Je pense qu'il faut bien réfléchir avant de se lancer dans l'alternance, mais on acquiert une sacrée expérience. Cela m'apporte beaucoup et même si je n'ai pas mon examen, ce sera bénéfique. » ■